

St-Joachim,
Le 5 janvier 2010.

M. Denis Dubé,
255 Place Michel Laveau,
Wendake,
Québec
GOA 4V0

Cher M. Dubé,

Le nouveau Programme des petites centrales hydroélectriques approuvé par le Gouvernement du Québec en mi-juillet dernier autorisait les municipalités à prendre l'initiative de réaliser de petites centrales sur leur territoire. Cela nécessitait évidemment la présence d'un partenaire privé qui disposait de l'expertise technique et des moyens financiers pour ce faire.

La société Northland Power nous ayant déclaré son intérêt de réaliser ce projet avec la communauté de Wendake, nous avons discuté ensemble l'automne dernier de l'établissement d'un partenariat. Mais plusieurs événements sont ensuite venus modifier substantiellement le contexte du projet.

À notre surprise, nous avons d'abord appris que Northland Power n'était plus intéressée au projet. Peu après sont survenues les élections municipales générales au Québec, en novembre dernier. À St-Joachim, une nouvelle équipe a été élue et a pris les commandes de la municipalité vers la mi-novembre, tandis qu'un nouveau préfet était désigné à la MRC de la Côte-de-Beaupré.

Les autorités locales ont revu le dossier et décidé de détenir 50% du projet. Les démarches entreprises pour trouver un nouveau partenaire privé n'allaient pas aboutir à moins que ce dernier n'en détienne également 50%. Ce qui nous conduit au résultat que vous connaissez.

Quoiqu'il en soit, M. Demers et moi-même tenons à vous remercier de même que M. Raymond Picard de l'intérêt que vous avez alors porté à ce projet et vous dire combien nous avons apprécié les relations très professionnelles et cordiales que nous avons eues ces derniers mois.

Veillez recevoir, cher M. Dubé, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Claude Descôteaux

De: inormandin@axor.com
Envoyé: 25 janvier 2013 11:34
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Cc: sgourdeau@axor.com
Objet: Tr : HCSJ - Dépôt de documents - Correction

Madame Boutin,

J'aimerais rectifier le courriel précédent: Monsieur Descôteaux n'était pas Conseiller municipal, mais bien consultant à la Municipalité de St-Joachim.

Merci,

Isabelle Normandin, B.Sc. Biol., M.Env
Environnement, Permis et autorisations / Division Énergie
Environment, Permits & authorizations / Energy Division
Division Énergie
Tél.: 514 846-4000 #459
Fax.: 514 846-7209

AXOR

1555, rue Peel, bureau 1100, Montréal (Québec) H3A 3L8
www.axor.com

----- Transféré par Isabelle Normandin/AXOR/CA le 2013-01-25 11:32 -----

De : Isabelle Normandin/AXOR/CA
A : anne-lyne.boutin@bape.gouv.qc.ca
Cc : Simon Gourdeau/AXOR/CA@AXOR, Normand Bergeron/AXOR/CA@AXOR
Date : 2013-01-25 11:27
Objet : HCSJ - Dépôt de documents

Madame Boutin,

Veuillez trouver ci-joint sous forme électronique la lettre de la Municipalité de Saint-Joachim adressée à M. Dubé de la communauté de Wendake signée par Claude Descôteaux qui était alors Conseiller Municipal.

Les copies papier suivront sous peu.

Bonne journée,

[pièce jointe "2010-01-05 Lettre de StJoachim à CommWendake.pdf" supprimée par Isabelle Normandin/AXOR/CA]

Isabelle Normandin, B.Sc. Biol., M.Env
Environnement, Permis et autorisations / Division Énergie
Environment, Permits & authorizations / Energy Division
Division Énergie
Tél.: 514 846-4000 #459
Fax.: 514 846-7209

AXOR

1555, rue Peel, bureau 1100, Montréal (Québec) H3A 3L8
www.axor.com